

Total Marketing France signe la Charte « Coup de pouce économies d'énergie »



Le dispositif « [Coup de pouce économies d'énergie](#) 2019-2020 », va permettre à **tous les ménages**, de bénéficier à partir du 21 mars d'une prime bonifiée pour les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie.

Total propose ses offres « Total Coup de Pouce Isolation » et « Total Coup de Pouce Chauffage ».

Pour simuler le montant de vos primes, rendez-vous sur Lesecoprimes.fr

Total Coup de Pouce Chauffage

Découvrez les 7 systèmes de chauffage éligibles :

Remplacement de chaudière individuelle (ou collective pour l'opération « raccordement réseau ») au charbon, au fioul et au gaz, autre qu'à condensation, par :

- ✓ Chaudière biomasse neuve de classe 5
- ✓ Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau
- ✓ Système solaire combiné
- ✓ Pompe à chaleur hybride
- ✓ Chaudière au gaz à très haute performance énergétique
- ✓ Un raccordement à un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération (**remplacement de chaudière collective**)

Remplacement d'un équipement de chauffage fonctionnant principalement au charbon par :

- ✓ Un appareil indépendant de chauffage au bois labellisé Flammes verte 7 étoiles ou possédant des performances énergétiques.

Montant des primes Coup de Pouce Chauffage

	PART BÉNÉFICIAIRE		PART PROFESSIONNEL	
	Action d'économies d'énergie <u>précarité</u>	Action d'économies d'énergie <u>classique</u>	Action d'économies d'énergie <u>précarité</u>	Action d'économies d'énergie <u>classique</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaudière biomasse neuve de classe 5 ▪ Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau ▪ Système solaire combiné ▪ Pompe à chaleur hybride 	4 000 €	2 500 €	0,5 € Hors Taxes par Mwhcumac	0,6 € Hors Taxes par Mwhcumac
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaudière au gaz à très haute performance énergétique 	1 200 €	600 €		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appareil indépendant de chauffage au bois labellisé Flamme verte 7* ou possédant des performances équivalentes 	800 €	500 €		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Raccordement à un réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération 	700 €	450 €		

Pour rappel, vous pouvez céder votre prime « Professionnel » à votre client.

Pour simuler le montant de vos primes, rendez-vous sur Lesecoprimes.fr

Total Coup de Pouce Isolation

- ✓ Isolation thermique de combles ou de toiture
- ✓ Isolation thermique de planchers bas*

*plancher bas : plancher situé sur un sous-sol non chauffé, sur un vide sanitaire ou sur un passage ouvert.

Montant des primes Coup de Pouce Isolation

	PART BÉNÉFICIAIRE		PART PROFESSIONNEL	
	Action d'économies d'énergie <u>précarité</u>	Action d'économies d'énergie <u>classique</u>	Action d'économies d'énergie <u>précarité</u>	Action d'économies d'énergie <u>classique</u>
Isolation de combles ou de toiture	20 € par m² d'isolant posé	10 € par m² d'isolant posé	0,5 € Hors Taxes par Mwhcumac	0,6 € Hors Taxes par Mwhcumac
Isolation thermique de planchers bas	30 € par m² d'isolant posé	20 € par m² d'isolant posé		

Pour rappel, vous avez la possibilité de céder votre prime « Professionnel » à votre client.

Rendez-vous sur Lesecoprimes.fr



Date d'application : 21/03/2019
Diffusion : Partenaire/ Entreprise